

l'attention de la population du Canada par la voie des journaux et de la radio, au moment où la conférence se réunit. La semaine dernière, il n'avait pas la moindre proposition à soumettre à la conférence. Comme nous l'a dit le premier ministre, ceux qui étaient présents à la conférence se sont même opposés à ce que l'on désignât ces déclarations du nom de propositions. Ils ont fait preuve de beaucoup de sagesse, étant donné ce que nous venons d'entendre. Mais, monsieur l'Orateur, des propositions, car il y a eu propositions, ont été soumises comme base de discussion. Je ne peux qu'espérer qu'en l'occurrence le Gouvernement a réellement l'intention de faire aboutir la conférence à quelque conclusion pratique. Ce que je viens de dire se rattache directement aux événements de 1945 et de 1946.

À l'automne de 1945, il devint bien évident que le Gouvernement, toujours le même, n'était pas au courant des faits. Il a donc formé un comité économique chargé d'examiner la situation. Le comité était composé de spécialistes de chacun des gouvernements, y compris le gouvernement fédéral. Après cela, nous nous sommes réunis de nouveau le 28 janvier 1946. Il s'agissait encore une fois d'une réunion du comité de coordination qui groupait le premier ministre du Canada, les premiers ministres des provinces, un certain nombre de leurs ministres et le personnel nécessaire.

Plus tard, le 29 avril 1946, avait lieu une conférence plénière. Je n'avais aucune intention d'entrer dans ces détails au sujet de ladite conférence, mais puisque le ministre de la Justice, qui y assistait, dit que les propositions ont été rejetées, il montre qu'il a oublié, ou ne veille pas du tout à ce qu'il dit. Le fait est que nous avons discuté ces propositions jusqu'à l'ajournement, le 3 mai 1946, alors que nous nous attendions de nous réunir de nouveau pour étudier toutes les propositions. Permettez-moi de citer un extrait de la page 624, la dernière du compte rendu des délibérations de la conférence. Je vais citer les paroles de M. Ilsley, qui était alors ministre des Finances. Voici ce qu'il disait après les observations du début. Je cite le passage au complet qui figure sur la même page. Il s'agit des paroles de M. Ilsley.

Je vais citer maintenant les paroles de M. Ilsley; je demande aux honorables députés, en particulier aux députés ministériels, qui ont été exposés à ce genre de propagande, c'est-à-dire à des affirmations erronées comme celles que nous avons entendues aujourd'hui, d'écouter les paroles qui ont effectivement été prononcées et de se demander si

[L'hon. M. Drew.]

ces paroles peuvent vouloir dire que cette réunion n'avait pas un caractère permanent.

M. Ilsley a déclaré:

À mon sens, il serait inopportun de fixer une date à la reprise de nos assises. Le Gouvernement...

Il s'agit du gouvernement du Canada.

...se doit plutôt d'étudier les diverses propositions et conclusions qui lui ont été soumises. Sauf erreur, le premier ministre d'Ontario nous a conseillé de modifier la base de l'entente projetée. M. Macdonald a aussi mentionné certaines modifications possibles. Par ailleurs, M. Douglas a exprimé une idée opposée sous plusieurs rapports à celle de M. Macdonald; il préconise un moyen terme, un compromis entre les propositions du Dominion et celles de l'Ontario, ajoutant, avec beaucoup de raison je crois, qu'il n'espérait pas voir sa proposition acceptée du moins cet après-midi, mais qu'il voulait la consigner au compte rendu pour étude.

Nous avons au compte rendu les exposés des divers premiers ministres provinciaux. Il nous incombe maintenant...

Ce sont les paroles mêmes de M. Ilsley.

Il nous incombe maintenant d'étudier la situation telle qu'elle est et d'annoncer en temps opportun notre décision sur les moyens d'y remédier. Je ne vois pas que je puisse en dire davantage pour le moment.

Le premier ministre me rappelle que je dois m'appliquer immédiatement à préparer le prochain budget. Je ne saurais attendre la conclusion d'une entente et je devrai rédiger mes prévisions en tenant compte que nous n'en sommes pas arrivés à un accord. Pour le moment, je propose que nous ajournions les délibérations indéfiniment, que le Gouvernement étudie les opinions exprimées aujourd'hui, décide ce qu'il y a lieu de faire et quelle attitude il convient d'adopter.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur le président, je crois comprendre que M. Ilsley n'a pas perdu tout espoir en la reprise de nos délibérations. Le premier ministre de Québec, absent en ce moment, s'est dit disposé à revenir en tout temps. J'espère que les représentants du gouvernement fédéral sont du même avis et disposés à tenter un nouvel effort.

Des voix: Très bien!

L'hon. M. Drew: Écoutez les rires de ceux qui gobent cette propagande. Le premier ministre du Québec n'était pas présent à ce moment-là mais il avait donné à entendre qu'il reviendrait n'importe quand pour discuter ces questions. Je reprends les remarques de M. Ilsley.

Une voix: Étiez-vous là?

L'hon. M. Drew: Cela ne fait qu'indiquer l'ignorance complète de ceux qui applaudissent les erreurs du gouvernement. Un député ministériel a demandé si j'étais là. Non seulement j'y étais mais j'ai assisté aux séances jusqu'au bout. Si l'honorable député veut bien lire le compte rendu, il constatera qu'à la page précédente j'avais souligné la nécessité pressante d'étudier ces problèmes aussitôt que possible.